



Informations utiles et Règlement OCAN

1. Présentation

- **L'organe d'administration**

- Président : Pignolet Patrice
- Secrétaire : Guillitte Perrine
- Trésorière : Dhoine Delphine
- Administrateurs : Charlier Emilie, Godfurnon Fabrice, Vermeiren Vanessa, Platbrod Paul, Armand Mve Obiang.
- Représentants comité provincial : Pignolet Patrice, Vermeiren Vanessa.
- Représentante au Comité Directeur de la LBFA : Perrine Guillitte

- **Le Staff technique**

A partir de cadet :

- Coordinateur technique : Charlier Guillaume
- Demi-fond cadets/scolaires : Ponlot Florine
- Demi-fond juniors et plus : Pignolet Patrice - Van Kerrebroeck Aline - Charlier Guillaume
- Sprint : Charlier Michel - Mve Obiang Armand
- Epreuves multiples : Lejeune Bastien

Ecole d'athlétisme (BPM = benjamins, pupilles et minimes) :

- Coordinatrice sportive : Charlier Emilie
- Kangourous : Lefebvre Tom - Regaert Elise
- Benjamin/Benjamine : Putz Pauline
- Pupilles : Dejaeger Evelyne – Ponlot Benoit
- Minimes : Charlier Emilie

OCAN matricule : 376

Rue A. Charles, 15 – 5300 ANDENNE Terrain : Andenne Arena, rue Dr Melin, 14-5300 Andenne

N° de compte bancaire : BE58 0013 1894 6079 de l'ASBL OCAN
Secrétariat : Perrine GUILLITTE Rue Bellevue, 35 4520 Wanze
perrine.ocan@gmail.com 0496/289806



2. Renseignements pratiques

La saison athlétique commence le 1^{er} novembre et se termine le 31 octobre de l'année suivante. L'affiliation au club est possible à partir de l'âge de 6 ans.

- **Cotisation**

Le montant de la cotisation pour une année athlétique est de 150 € pour le 1^{er} membre d'une famille, 130 € pour le 2^{ème} et 110 € pour le 3^{ème} et les suivants d'une même famille (vivant sous le même toit).

La cotisation comprend : l'assurance, l'accès à la piste, les entraînements, le dossard et le maillot du club.

La cotisation est à verser au plus tard **le 15 septembre** sur le compte de l'OCAN BE58 0013 1894 6079 (BIC : GEBABEBB) avec en communication : le nom + le prénom de l'athlète + la taille pour le maillot.

Il est possible de payer une partie de la cotisation avec des chèques sport : 70 € maximum pour une cotisation de 150 €, 50 € maximum pour une cotisation de 130 € et 30 € maximum pour une cotisation de 110 €.

L'affiliation au club est possible à tout instant dans l'année athlétique pour autant que le groupe n'ait pas atteint le nombre maximum, l'idéal étant bien sûr de commencer son sport au début de la saison.

La plupart des mutuelles vous offrent une aide dans votre cotisation variant de 50 à 20 €, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la vôtre. Certaines communes (Wanze – Villers-le-Bouillet, entre autres) offrent aussi une intervention dans le prix des affiliations.

- **Maillot**

Les maillots sont disponibles en version homme et femme dans les tailles :

128 - 140 - XXS (152) - XS (164) - S - M - L - XL - 2XL

Ils seront à retirer auprès de Delphine ou Vanessa (après paiement de la cotisation) par l'athlète lui-même la 2^{ème} quinzaine d'octobre (le mercredi ou le samedi pendant l'entraînement).

OCAN matricule : 376

Rue A. Charles, 15 – 5300 ANDENNE Terrain : Andenne Arena, rue Dr Melin, 14-5300 Andenne

N° de compte bancaire : BE58 0013 1894 6079 de l'ASBL OCAN
Secrétariat : Perrine GUILLITTE Rue Bellevue, 35 4520 Wanze
perrine.ocan@gmail.com 0496/289806



- **Affiliation**

Un dossier **complet** pour l'affiliation comporte :

- Une carte d'affiliation (à compléter une seule fois par athlète)
- Une déclaration sur l'honneur » délivrée par la secrétaire du club (à compléter chaque année)
- La feuille de renseignements 2023-24 sur le site de l'ocan (<https://ocan.be/inscription-club-athletisme-ocan/>)

L’AFFILIATION N’EST EFFECTIVE QUE LORSQUE LE PAIEMENT est effectué **ET** LES DOCUMENTS remis à la secrétaire du club. En cours d’année, merci de signaler tout changement de coordonnées (mail, adresse, téléphone) à la secrétaire du club via la fiche signalétique en ligne.

- **Assurance**

Une fois affilié, l’athlète est couvert par l’assurance de la Ligue Francophone d’Athlétisme. En cas de blessure survenue lors de l’entraînement ou d’une compétition, vous pouvez demander les documents nécessaires auprès de votre entraîneur.

Pour tous renseignements complémentaires, n’hésitez pas à vous adresser à notre secrétaire : Perrine Guillitte par mail adressé à perrine.ocan@gmail.com ou par téléphone au 0496/289806.

OCAN matricule : 376

Rue A. Charles, 15 – 5300 ANDENNE Terrain : Andenne Arena, rue Dr Melin, 14-5300 Andenne

N° de compte bancaire : BE58 0013 1894 6079 de l’ASBL OCAN
Secrétariat : Perrine GUILLITTE Rue Bellevue, 35 4520 Wanze
perrine.ocan@gmail.com 0496/289806



3. Organisation des entraînements de l'école d'athlétisme et compétitions

- Entraînements

Les entraînements ont lieu selon l'horaire suivant ;

Lundi	18h00 – 19h15	<u>Réservé aux minimes et plus, faisant des compétitions</u> (Bastien, Michel)
Mercredi	18h00 – 19h30	Tous les groupes
Jeudi	18h00 – 19h15	<u>Réservé aux minimes 2 et plus, faisant des compétitions</u>
Samedi	10h00 – 11h30	Tous les groupes

Nous demandons au responsable de l'enfant de l'accompagner et de venir le chercher à la piste d'athlétisme et de respecter les horaires ci-dessus. En cas de retard pour déposer ou venir chercher votre enfant **merci de prévenir l'entraîneur**.

Lors de l'entraînement, l'enfant ne peut utiliser les infrastructures de l'Andenne Arena autres que celles dédiées à la pratique de l'athlétisme. En cas d'accident, celui-ci ne sera pas couvert par l'assurance.

Aucune tenue officielle n'est exigée pour les entraînements. Il est indispensable que l'enfant soit bien habillé en fonction de la météo (veste de pluie, casquette...), qu'il porte des baskets confortables et de préférence à lacets et qu'il se munisse d'une gourde avec de l'eau. Si l'entraînement prévu demande un équipement spécifique, l'entraîneur vous en fera la demande via le groupe Facebook et/ou par mail. Nous avons des accords avec les magasins « Jogging + » où nous avons des réductions.

En ce qui concerne les vêtements à l'effigie du club, les commandes seront possibles via le site du club 2-3 fois par an.

Le respect est de rigueur au sein des entraînements, que ce soit envers les entraîneurs ou les autres enfants ou encore le matériel. Le non-respect entraînera des sanctions et selon la gravité, l'exclusion de votre enfant. Chaque participant doit être disposé à vivre une expérience sportive et d'amitié, d'entraide et de respect mutuel.

OCAN matricule : 376

Rue A. Charles, 15 – 5300 ANDENNE Terrain : Andenne Arena, rue Dr Melin, 14-5300 Andenne

N° de compte bancaire : BE58 0013 1894 6079 de l'ASBL OCAN
Secrétariat : Perrine GUILLITTE Rue Bellevue, 35 4520 Wanze
perrine.ocan@gmail.com 0496/289806



- Compétitions

Le **maillot du club** est **indispensable** pour la participation aux compétitions officielles. Il est compris dans le prix de la cotisation annuelle.

Les compétitions ne sont pas obligatoires mais vivement conseillées, elles font partie intégrante de la pratique de l'athlétisme. Les consignes et horaires des différentes compétitions vous sont communiqués au fur et à mesure de l'année par mail et via notre groupe Facebook.

Le club est engagé dans plusieurs challenges :

- Le **challenge provincial de cross de la province de Namur** : vous trouverez les informations utiles sur le site www.athle4you.be. Les 7 cross s'étalent sur les mois de novembre à mars. Les dates des cross vous sont communiquées dans le courant du mois d'octobre.
- Le **circuit de l'amitié** : vous trouverez plus d'informations sur le site <https://www.circuitdelamitie.be/> Il s'agit de 6 compétitions sur piste s'étalant de mai à octobre, avec des courses et des concours. Les dates de chaque manche vous sont communiquées courant du mois de mars.
- Le **challenge Eric de Meu** : vous trouverez plus d'informations sur le site de la LBFA : www.lbfa.be/web/challenge-bpm-eric-de-meu. Ce challenge est un concours pour enfants âgés entre 7 et 12 ans (BPM). Il est divisé en plusieurs manches qualificatives réparties en FWB. La compétition se déroule sous forme d'épreuves combinées : pentathlon pour les minimes et tétrathlon pour les pupilles et benjamin(e)s, avec obligation de participer à toutes les épreuves. Une finale est ensuite organisée.
- Le **challenge OCAN** : Il s'agit d'un challenge interne au club basé essentiellement sur la participation aux compétitions mais aussi sur les performances (record, podium...). Chaque athlète ayant participé à 10 compétitions minimum sur l'année athlétique se verra offrir un cadeau lors de notre souper annuel (fin novembre de la saison suivante). A cela, s'ajoutent les récompenses des performances.

2 classements sont réalisés :

- un classement « athlétisme » par catégorie et par sexe, il comptabilise les points des compétitions sur piste et les cross.
- un classement « hors-piste » réservé aux athlètes à partir de cadet.

OCAN matricule : 376

Rue A. Charles, 15 – 5300 ANDENNE Terrain : Andenne Arena, rue Dr Melin, 14-5300 Andenne

N° de compte bancaire : BE58 0013 1894 6079 de l'ASBL OCAN
Secrétariat : Perrine GUILLITTE Rue Bellevue, 35 4520 Wanze
perrine.ocan@gmail.com 0496/289806



4. Divers

Pour ceux qui, en attendant leurs enfants ou après l'entraînement, prennent un rafraîchissement à la cafétéria de l'Aréna, nous vous rappelons de mentionner le code 705 OCAN au moment de payer la note. La mention de ce code nous permettra d'obtenir un petit subside bien nécessaire à la bonne marche du club.

OCAN matricule : 376

Rue A. Charles, 15 – 5300 ANDENNE Terrain : Andenne Arena, rue Dr Melin, 14-5300 Andenne

N° de compte bancaire : BE58 0013 1894 6079 de l'ASBL OCAN

Secrétariat : Perrine GUILLITTE Rue Bellevue, 35 4520 Wanze

perrine.ocan@gmail.com 0496/289806